

N°12
FÉVRIER 2007

Moule info

Bulletin municipal d'information



Les joies du surf...sur internet ! toutes les écoles du Moule sont aujourd'hui dotées d'ordinateurs

PAGE 7

ENSEMBLE, PRÉPARONS L'AVENIR



2007 sera pour notre ville une année exceptionnelle : celle de la réflexion collective sur notre avenir. Au cours des prochains mois, nous allons finaliser le Plan Local d'Urbanisme qui déterminera les grandes orientations du développement de notre

LES VOEUX DU MAIRE

commune pour les vingt ans à venir.

Quels sont les espaces à réserver impérativement à l'agriculture ? Ou doit-on localiser les équipements publics structurants (écoles, terrains de sports...) ? Quelle politique touristique pour le Moule ? Quel développement pour nos différentes sections ?... etc.

Autant de questions qui doivent traduire nos ambitions pour le Moule de demain.

Après trois années de réflexions, nous sommes en mesure de vous présenter le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de notre commune. 2007 sera donc une année de concertation, de rencontres et d'échanges afin que nous puissions tous ensemble finaliser ce projet.

Nous serons alors en mesure de maîtriser le développement de notre territoire au cours des prochaines décennies. J'invite chacun d'entre vous à se mobiliser pour nourrir la réflexion qui s'engage.

En ce début d'année, je vous souhaite ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers mes vœux de santé, de bonheur, de courage et de réussite.



**Amitié,
Votre Député-Maire,
Gabrielle Louis-Carabin**



LE CARNAVAL 2007 AU MOULE : DANS LES RUES... ET LES RESTAURANTS !

LE PROGRAMME COMPLET EN PAGE 6

ZOOM SUR...

**LE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL :
RIGUEUR ET EFFICACITÉ** PAGES 2-3

ÉCONOMIE

**LE TOURISME DE SANTÉ, PRODUIT
D'AVENIR POUR LE MOULE ?** PAGES 7



DANS CE NUMÉRO :

A suivre...

**L'ATLANTIC, LE FRUIT
D'UNE VIE DE TRAVAIL**

PAGE 6

Ecole Lydia Galleron :

**LES NOUVEAUX
ORDINATEURS FONT
LE BONHEUR DES
ENFANTS**

PAGE 7

**Economie :
LE MARCHÉ
REPREND DU
SERVICE**

PAGE 7



LE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL : RIGUEUR ET EFFICACITÉ

Une naissance ? Un décès ? Un mariage ? Un papier officiel à récupérer ? Le service de l'Etat-Civil est là pour enregistrer les différentes déclarations obligatoires et vous fournir un grand nombre de pièces administratives. Bien qu'il soit traditionnellement très discret, le service de l'Etat-Civil est un rouage essentiel de l'administration communale.

- ÉTAT-CIVIL
- ÉLECTIONS
- AFFAIRES MILITAIRES

QUI FAIT QUOI ?



M. Eric PLATON
Responsable du Service de l'Etat-Civil

Le service de l'Etat Civil est installé au rez

de chaussée de l'hôtel de ville pour être accessible à tous. C'est en effet le service municipal qui reçoit le plus d'administrés. Ses six agents ont chacun des missions précises pour lesquelles le maître mot est la rigueur. La réalisation d'un acte administratif est, en effet, soigneusement encadrée et codifiée par les textes de loi et la réglementation en vigueur que les agents doivent suivre scrupuleusement. Outre les missions les plus connues du public, telle que la préparation des extraits d'actes de naissance ou l'établissement des livrets de famille, le Service de l'Etat Civil est aussi responsable du recensement des jeunes et des inscriptions sur les listes électorales. Il est directement rattaché à la Direction des Affaires Générales.



Mme Camille RUART
Mile Micheline DEBLACIAT
Délivrance des pièces d'état civil (Guichet)

- Délivrance des pièces d'état civil (Extrait et copie d'acte de naissance, mariage, et décès)
- Etablissement des pièces d'état civil demandées par courrier
- Certificat de charge de famille
- Certificat de cohabitation
- Demande de livret de famille



Mme Corinne BEAUJEAN
Chargée des Mariages et du Secrétariat

- Enregistrement des actes et célébration des mariages
- Etablissement des Certificats d'hérité
- Inscriptions sur les listes électorales
- Demande de livret de famille



Mme Rosane JACQUET-CRÉTIDES
Chargée des Naissances
(Reconnaisances - Déclaration conjointe de choix, de changement de nom) et des livrets de famille

- Enregistrement des actes de naissance et de reconnaissance
- Déclarations de choix de nom,
- Adjonction et changement de nom
- Recensement des jeunes
- Certificat de charge de famille
- Certificat de cohabitation
- Remise des livrets de famille
- Etablissement des livrets de famille
- Etablissement des pièces demandées par courrier
- Demande de livret de famille



M. Dominique JEAN-GILLES
Chargé des Décès

- Enregistrement des décès
- Recensement des jeunes
- Demande d'inscription et de radiation sur les listes électorales
- Certificat de charge de famille
- Certificat de cohabitation
- Apposition des mentions
- Etablissement des pièces demandées par courrier
- Etablissement des livrets de famille
- Demande de livret de famille
- Relevés trimestriels de décès

...LES SERVICES MUNICIPAUX

LES CONSEILS PRATIQUES DU SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL

• Mariage : Préparez votre dossier très tôt !

Le mariage est une affaire sérieuse... et donc très encadrée. Le Service de l'Etat Civil tient à la disposition des futurs époux un dossier qui précise toutes les pièces à fournir et les formalités à accomplir. Celles-ci sont trop nombreuses pour que nous les publions intégralement mais voici tout de même quelques écueils à éviter :

Rappelez vous au préalable que :

- La présence des deux époux est obligatoire lors du dépôt du dossier
- Tous les documents sont à présenter en originaux

- La date du mariage ne sera définitivement arrêtée que lorsque le dossier sera complet

Faites très attention au délai de validité des pièces à fournir :

- Le certificat prénuptial doit être daté de moins de 2 mois au dépôt des pièces
- La copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des futurs époux doit dater de moins de 3 mois pour les Français (six mois pour les étrangers)



• Mariage : La légitimation, c'est fini !

C'est une tradition bien établie en Guadeloupe. Après plusieurs années de concubinage, le couple décide de se marier. Le futur mari en profite pour reconnaître ses enfants et leur donner son nom. C'est ce que l'on appelle la légitimation. Depuis le 1er juillet 2006, sauf cas exceptionnel, la légitimation n'est plus possible. Pour que l'enfant porte le nom du père, il faut que les deux parents fasse une

demande conjointe de changement de nom. Malheureusement, cette réforme n'a pas fait l'objet d'une campagne d'information suffisante. La plupart des futurs époux ne sont pas au courant de la disparition de la légitimation. Ils l'apprennent lorsqu'ils se rapprochent du service de l'Etat Civil et c'est évidemment pour eux un choc et une immense déception.

• Copie d'acte : Attention aux délais !

La délivrance d'extraits d'actes administratifs est l'une des activités les plus importantes du services. Cette prestation est délivrée très rapidement lorsque le registre est en bon état. Malheureusement, ce n'est pas le cas de tous les registres de la Ville du Moule qui a subi de nombreuses catastrophes naturelles depuis sa création. Lorsque l'acte demandé est en mauvais état, le service doit d'abord le saisir sur le système informatique avant d'en imprimer une copie exploitable. Le délais est alors plus long. Lorsque le document est carrément illisible, le service s'adresse au Tribunal de Grande Instance qui en détient une copie. Le délais est encore plus long. Sachez également que la Ville possède des registres de naissance à partir de 1865 mais que, d'une manière générale, les archives de plus de 100 ans se trouvent aux Archives départementales.



• Décès : Pensez au certificat d'hérédité

A QUOI SERT-IL ?

Le certificat d'hérédité permet dans les successions simples dévolues en ligne directe d'établir la qualité d'héritier et d'obtenir :

- le paiement des sommes versées par le défunt sur un livret de caisse d'épargne, sur un compte postal ou bancaire,
- le versement d'une pension de retraite.
- les sommes doivent être inférieures à 5 335,72 euros.

QUI PEUT LE DEMANDER ?

Le conjoint survivant ou les descendants directs en première ligne.

COMMENT L'OBTENIR ?

Dans le cas d'une succession simple, devront être présentés à l'autorité administrative et judiciaire (Mairie, tribunal d'instance ...) le plus souvent :

- une copie intégrale de l'acte de décès du défunt,
- le livret de famille du défunt,
- la pièce d'identité du demandeur
- les pouvoirs des autres ayants droit
- la lettre de l'organisme qui le demande (caisse d'épargne, Banque, Mutuelle ...)

REMARQUES

- La délivrance de ce certificat par la mairie n'est pas obligatoire.
- dans le cas de successions complexes (présence de testament, de contrat de mariage, d'enfant mineur ...), la mairie ne peut délivrer le certificat d'hérédité. La demande est à adresser au juge d'instance ou à un notaire (payant) en vue d'obtenir un certificat de propriété ou un acte de notoriété.

POUR LES FORMALITES, SUIVANT LES CAS, S'ADRESSER :

- à la mairie du domicile du défunt ou de l'un des héritiers (dans l'année qui suit le décès)
- au tribunal de grande instance du lieu d'ouverture de la succession
- à un notaire.

ENSEMBLE, PRÉPARONS L'AVENIR



Depuis bientôt trois ans, la ville du Moule prépare activement son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Le Plan Local d'Urbanisme est un document obligatoire qui comprend :

- une analyse des réalités actuelles de notre territoire,
- une analyse des besoins et des attentes de la population,
- un projet d'aménagement et de développement : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

A travers le P.L.U., c'est donc l'avenir du Moule qu'il s'agit de concevoir. Après ces deux années de travail, le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Ville du Moule, une fois validé par le Conseil Municipal, sera présenté au Mouliens et aux Pouvoirs publics.

Dans ce premier numéro de 2007, nous vous proposons de découvrir ce qu'est exactement un P.L.U., quels sont ses enjeux et comment il a été conçu. Dans nos prochaines éditions, nous vous présenterons le projet lui-même.

Une réflexion intense depuis trois ans...

UNE RADIOGRAPHIE COMPLÈTE DU MOULE

Pour concevoir le Moule de demain, il a fallu bien sûr analyser au préalable le Moule d'aujourd'hui.

- Comment est répartie la population sur son territoire ?
- Quelles sont les forces et les faiblesses de notre ville ?
- A qui appartient le foncier ?
- Quel est le poids du centre-ville par rapport aux sections ?
- Quelle est l'importance de l'agriculture dans son économie
- Comment la population circule t-elle au Moule, et entre le Moule et les communes voisines ?
- Etc...

Pour élaborer le Plan Local d'urbanisme, il a donc fallu réaliser une première une analyse complète du Moule :

- En rassemblant toute la documentation disponible
- En enquêtant sur le terrain.
- En rassemblant au sein d'ateliers tous les acteurs pour des échanges d'informations et une réflexion commune

UNE ANALYSE PAR THÈME

Les grand enjeux du Moule de demain ont été analysés à partir de onze thématiques qui vous sont présentées dans l'encadré ci-contre. Pour chaque thème, une large consultation des partenaires institutionnels ou socio-économiques concernés a été organisée. Certains thèmes, tel que celui du Plan d'Occupation des Sols ou l'agriculture, ont été traités également au sein d'ateliers de travail.

Les onze thématiques :

- Le Plan d'Occupation des Sols
- Le foncier
- Identité urbaine et gestion du territoire
- Le patrimoine
- Environnement
- Les risques naturels
- L'habitat
- Circulation et transport
- Equipements du territoire et réseaux
- Agriculture
- Les dynamiques économiques



PREMIER VOLET : LA DÉMARCHE ET LES ENJEUX



AVENIR DU MOULE



...qui aboutit cette année à une large concertation

Au terme de la réflexion engagée, un projet de Plan Local d'urbanisme a été élaboré. Il comprend :

- un rapport de présentation qui analyse pour l'ensemble du territoire du Moule, l'état des lieux, l'état des besoins, les acteurs et leurs ambitions,
- Un présentation des enjeux du territoire moulien,
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D) pour le Moule qui définit pour les années à venir son projet urbain, ses grandes orientations d'aménagement et de développement ainsi que les règlements à édicter pour les réaliser.

Ce projet sera débattu en Conseil Municipal au cours des prochaines semaines. Le moment est venu également de présenter le projet de Plan Local d'Urbanisme à tous les Mouliens pour qu'ils l'enrichissent de leurs réflexions et se l'approprient. La législation relative à la conception des P.L.U. prévoit une phase de concertation réglementaire avant que le projet de P.L.U. ne soit soumis à l'Etat. La Municipalité du Moule

a décidé d'aller beaucoup loin afin que tous les Mouliens soient non seulement informés sur le Plan Local d'Urbanisme de leur ville mais qu'ils deviennent ensuite les acteurs engagés de sa mise en oeuvre et de sa réussite. La Municipalité a donc décidé de faire de 2007, l'année de la mobilisation de tous autour de la conception du P.L.U. de leur ville avec :

- La publication de dossiers sur le projet de Plan Local d'Urbanisme dans le journal municipal "Moule Infos"
- L'organisation de réunions publiques d'informations aussi bien dans le centre-ville que dans les sections du Moule

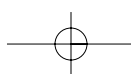
Ce premier volet consacré au P.L.U. avait pour objectif de vous informer sur la démarche engagée par la Ville du Moule. Notre deuxième volet vous présentera le contenu du Plan Local d'Urbanisme et en particulier le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D) qu'il inclut. D'ores et déjà, en préparation des réunions publiques qui seront organisées au cours des prochains mois, vous êtes invités à apporter votre réflexion sur les thématiques suivantes :

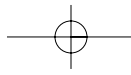


Du P.O.S. au P.L.U.

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) succède au Plan d'occupation des Sols (P.O.S.), bien connu de tous les Mouliens propriétaires d'un terrain ou d'une maison. Le P.O.S. précisait le Droit des sols : le niveau de constructibilité et les modalités d'occupation du sol. Le P.L.U. exprime lui le projet de la commune, en termes d'aménagement et de renouvellement de la Ville, de préservation et de promotion des espaces agricoles et naturels.

- Comment assurer un développement pertinent des sections du Moule sans ronger ou morceler les terres agricoles qui restent l'une des principales richesses de notre territoire ?
- Comment maintenir l'équilibre entre notre centre-ville en plein développement et les sections ?
- Où doit-on localiser les équipements publics structurants (écoles, terrains de sports...)?
- Comment concilier sur notre territoire développement touristique et protection de l'environnement ?
- Où faut-il encourager sur le territoire du Moule la construction de logement, ou au contraire la freiner voire l'interdire ?
- Comment tirer le meilleur parti des infrastructures industrielles déjà installées au Moule : sucrerie, distillerie, abattoir... ? Faut-il encourager l'implantation de nouvelles industries sur notre territoire ?
- Comment améliorer la circulation des biens et des personnes entre le centre-ville et les sections ? Entre le Moule et les autres communes de la Guadeloupe ?





L'ÉVÉNEMENT

LE CARNAVAL DANS LES RUES... ET LES RESTAURANTS

Qu'on se le dise : Le carnaval 2007 au Moule sera bref mais intense. Outre les trois groupes qui nous font vibrer depuis plusieurs années, Avan Van, Moul Mass Massif et Explosion, un nouveau groupe est né à Sergent : "Owiginal La". Avec plus d'une cinquantaine de participants dès sa première année d'existence, Owiginal La fait forte impression et ses tambours à base de barils récupérés ne laissent pas indifférents. Voilà le menu 2007 du carnaval au Moule dont le temps fort, le dimanche 11 février, sera diffusé cette année encore en direct par RFO TV mais aussi pour la première fois en direct sur RFO radio.



1er février :

Retraite aux flambeaux et décoration du boulevard maritime

Du 7 au 21 février

Concours culinaire "l'assiette carnavalesque" avec la participation des restaurants du Moule et de la Grande-Terre

Samedi 10 février

et Dimanche 11 février : Village carnavalesque sur la place centrale

Samedi 10 février

à partir de 19h déboulé des "groupes a po" à partir du boulevard maritime

Samedi 17 février

à partir de 16h Carnaval des enfants

Dimanche 11 février

(rediffusion en direct sur RFO) à partir de 15h Grande parade des groupes à caisse claire et autres de la Guadeloupe

Mardi 20 février

à partir de 15h Défilé du mardi gras, animation podium

Mercredi 21 février

à partir de 16h30 : Vidé du Mercredi des Cendres

Jeudi 15 mars : mi-carême

Pour tout contact : **Comité du Carnaval du Moule**
0690 86 06 20 - 0690 99 06 65

A SUIVRE ...

L'ATLANTIC, LE FRUIT D'UNE VIE DE TRAVAIL



Ludovic Erulin avait un rêve : revenir dans sa ville natale, Le Moule, pour y créer un espace de restauration original, où les recettes de nos grand-mères côtoieraient harmonieusement des plats plus "modernes". Après plus de

six années de galère et d'innombrables démarches administratives son rêve est en passe de devenir réalité avec le soutien actif de sa compagne. D'ici quelques mois va s'ouvrir juste à côté de l'éolienne du boulevard maritime "l'Atlantic". Un futur rendez-vous incontournable pour les noctambules et les gourmets !

A NOTER

23 FÉVRIER À 18 H

Conférence débat à la Bibliothèque multimédia sur le thème : "J'élève seul(e) mon enfant".

Intervenants :

- un psychologue
- un anthropologue
- le réseau d'aide aux familles

CONCILIATION

Un conciliateur de justice est à votre disposition tous les 1er et 2ème mercredis du mois à 14h au centre Robert Loyson. Pour prendre rendez-vous, contactez M. Arcade Zami au 0690 33 03 30

CONSTRUCTION

Un agent du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E) tient une permanence au Centre Technique Municipal tous les deuxième lundi du mois de 9h à 12h pour vous conseiller sur toutes les questions relatives à un projet de construction ou d'aménagement. Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au Centre Technique Municipal ou téléphoner au 0590 28 78 12.

BON A SAVOIR

Croisière dans la Caraïbe

Le Centre Communal d'Action Sociale organise comme chaque année une croisière pour nos aînés dans la Caraïbe. Elle se déroulera du 17 au 24 mars 2007 à bord du Costa Atlantica. Voici son itinéraire :

Pointe-à-Pitre • Saint-Martin (Philipsburg) • République Dominicaine • Iles vierges britanniques • Antigua • Sainte-Lucie • Pointe-à-Pitre

Tarif : 870 euros TTC

Pour toute réservation :

contactez le Centre Communal d'Action Sociale
1'angle de la Rue de la République et du Boulevard Cicéron
Tél : 0590 23 19 56
Fax : 0590 23 50 22

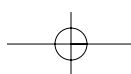
Recensement : c'est reparti !

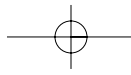
Depuis 2004, les recensements nationaux, qui avaient lieu tous les huit ou neuf ans, ont été remplacés par des enquêtes annuelles dont les conclusions sont plus fiables. Dans le cadre de ces enquêtes, 8% de la population du Moule et tous ses habitants au domicile mobile ou inexistant ont été recensés début 2006. L'opération a été reconduite cette année depuis le 18 janvier. Elle s'achèvera le 24 février prochain.

Pour inscrire votre enfant en maternelle

Les inscriptions scolaires à la maternelle pour l'année 2007 - 2008 seront prises à la Direction des Affaires Scolaires à compter du Lundi 05 février 2007 de 8h30 à 12h30. Pensez à vous munir des pièces suivantes :

- Livret de famille
- Carnet de santé (vaccination à jour)
- Justification d'adresse
- Certificat médical
- Certificat de radiation (si changement d'établissement)





Vivre au Moule

ÉCONOMIE

LE TOURISME DE SANTÉ, PRODUIT D'AVENIR POUR LE MOULE ?



Du 15 au 17 janvier, s'est tenu au centre culturel Robert Loyson le premier colloque régional sur le tourisme de santé, de remise en forme et de bien-être, à l'initiative du Centre de Formation et Développement du Nord et de l'Est Grande-Terre présidé par le conseiller municipal du Moule

Thomas Zita. Le tourisme de santé, de remise en forme et de bien-être peut être, en effet, un

choix de développement touristique original pour la Grande-Terre, et singulièrement le Moule, porteur d'activités et d'emplois nouveaux. Toutefois, pour éviter les erreurs du passé, il faut prendre le temps d'étudier en profondeur ce créneau avant de s'y engager. C'était le but de ce colloque qui a réuni plusieurs experts d'envergure nationale et internationale. Au terme des différentes interventions et des travaux importants réalisés au sein des ateliers, les acteurs du tourisme de la Guadeloupe et les élus disposent désormais d'une somme d'informations qu'il va falloir analyser et approfondir.

ÉCOLE LYDIA GALLERON

LES NOUVEAUX ORDINATEURS FONT LE BONHEUR DES ENFANTS

Les élèves de l'école primaire Lydia Galleron, située au centre-ville, ont pris possession à la mi-janvier des sept nouveaux ordinateurs livrés par la Ville du Moule. Tous les ordinateurs sont connectés à internet. Les premiers à les utiliser ont été les enfants de CM1 qui réalisent le journal de l'école. Cet équipement permettra aux élèves de CM2 de préparer leur Brevet Internet Informatique (B2I). Toutes les classes de l'école utiliseront la salle informatique. Rappelons que la Ville du Moule a équipé l'ensemble de ses écoles primaires en matériels informatiques et les a reliées au réseau internet.



ÉCONOMIE

LE MARCHÉ REPREND DU SERVICE



Après avoir reçu un lifting complet, le traditionnel marché du bord de mer, à proximité du centre d'action sociale, a repris du service depuis la fin de l'année dernière. Outre le marché flambant neuf, c'est tout le quartier environnant qui est en cours d'amélioration avec, notamment, une reprise complète de la chaussée.

PORTRAIT

FRANCINE SPÉRONEL

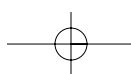
DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES DE LA VILLE DU MOULE



A l'occasion de ses vœux au personnel, le Maire, Mme Gabrielle Louis-Carabin a annoncé la nomination de Mme Francine Spéronel au poste de Directeur Général des Services. Celle-ci n'est pas une inconnue pour le personnel communal. En effet, elle a intégré l'administration du Moule en 1975, tout en bas de l'échelle, en qualité d'agent administratif. Soucieuse de se former et de progresser, elle a suivi ensuite des formations et gravit un à un les échelons pour passer du cadre C au cadre B puis A. Sa nomination est donc à la fois la reconnaissance du travail accompli et un exemple pour l'ensemble du personnel communal. Le Directeur Général d'une collectivité assure la coordination entre tous les services et la cohérence de leurs actions. Il est l'interface entre le personnel administratif et les élus qu'il conseille par ailleurs dans les domaines de sa compétence. "Ces nouvelles responsabilités sont pour moi un challenge à relever, nous a confié Mme Francine Spéronel, mon objectif prioritaire sera de rationaliser les moyens mis au service des contribuables mouliens pour avoir des performances toujours meilleures".

ILS NOUS ONT QUITTÉS ENTRE LE 12 OCTOBRE 2006 ET LE 15 JANVIER 2007

ANNICETTE-MARIANNO Jules, Cyrano - ARÉNATE Irmine, Amélie, Rosania Veuve de Just, Marie, serge, Gérard SOLIVEAU - ATIS Mauricia, Marie, Guy, Séraphine Veuve de Raymond Edgard NELSON - AYASSAMY Germaine, Doctrové - BOUBOUNE Joachim - BROCHANT Certa, Avit, Sylvère Veuve de Arsène GERFAUT - CAVARÉ Pauline, Victoire Epouse de Théoline, Godfroy, Emmanuel RONAUL - CHÉRUBIN Urbain, Rémylia, Suzanne - COCO Julien, Thierry - DAGNET Myrtha, Honorine Veuve de Antoine Rufin THÉZÉNAS - DARIN Nathalie, Samson - DINANE Pierrette, Urbain - DURIMEL Marie, Lucien, Pierre - DYARAM Julie - FULCONS Mathias, Gérard, nestor - GÉNIÉS Marie, Françoise Veuve de Ferdinand, Honoré LOUDUN - HILL Léon, Aristide - IBALOT Violette, Maurille - JARNAC Lambert, Cyprien - JEAN-FRANÇOIS Maurice, Gérard - JOCHEL Catan - LAMBERT Yvette, Myrtha - LAMBLETIN Marie Vve de Fortuné SOLÉ - LIGARIUS Eddy, Michel - LUCIEN Vincent, Robert - MAËS Raymilia, Suzanne - MALACQUIS Marie, Cécile Vve de Justin, Antoine POSTROS - MANICA Victorine, Athénaïde Veuve de Tiburce, Anastase, Marcel, Guy JEAN-LOUIS - MARINTIN Jean - MARTIGUE Thérèse - MONTANTIN Fauste - MONTEIL Mathilde, Ermina, Dolores, Bernadette, Emilienne - MUGERIN Marcelle, Joséphe, Sylvestre Veuve de Urbain, Joseph BEAUPERE - NACTO Elie - NÉTRY Jack, Claude, Léon, Gaston - OFFRANC Eugénie, Marie, Delphine, Georgina - PANTELLAR Yolande, Colette, Aubin - PAYGAMBAR Stevee, Gaëtan - PÉRASIE Raymond - POPOTTE Norbert, Camille - QUERULE Eugène, Eudes - RAMASSAMIRAYA Hedwige, Paule Veuve de Michel, Antoine MOUROUVIN - RENAUD Philippe, Paul, Marcel - ROBINET Saturnin - ROUMIEU Patrick, Jean, -Claude - SAHAÏ Samson, René - SAINT-FÉLIX Irmis, Venante, Michel - SAMIER Jean, Bernard - SAUVAN Franck, Marie, Nicolas, Emile - SERMANSON Fred, Viviane - SILVESTRE Céline, Aurélie - VALMORIN Albert, Roger, Théodore, gervais - VIARDOT Louis, Hégésippe, Yves



REGIE DES SPORTS ET DES LOISIRS : 0590 22 44 40

LES ACTIVITÉS DÉCOUVERTE DE LA RÉGIE POUR L'ANNÉE 2007



Initiation au tennis

Le dernier samedi de chaque mois de 9h 30 à 10h 30
L'encadrement est effectué par un éducateur sportif et le matériel est fourni.
Tout public - Prix : 3 euros



Randonnée VTT

Les 1er et dernier vendredis de chaque mois de 16h à 17h 30
Le matériel peut être fourni.
Public adulte - Prix : 3 euros sans location, 5 euros avec location

Initiation au surf

En partenariat avec le Karukéra Surf Club, l'initiation à lieu le 1er mercredi du mois à la plage du Helleux (entre Sainte-Anne et Saint-François). Le départ du Moule est à 13h 30 et le retour à 16h 30 (en minibus). Le matériel est fourni et il est indispensable de savoir nager. Ne pas oublier son maillot ou short de bain.
Public : enfants de 9 à 12 ans allocataires à la CAF
Prix : gratuit pour les familles de la CAF

A VOIR A LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIAS

TROIS PLASTICIENS PRÉSENTENT LEURS OEUVRES



Dimitri Marie-Gabrielle, Didier Gongon et Jean-Luc Simion (*de gauche à droite*) avaient tout pour se retrouver. Ils sont en effet tous les trois Mouliens et passionnés de dessin. Du dessin, ils sont tout naturellement passés à la peinture. Ils partagent le même amour pour les arts

plastiques mais aussi une grande simplicité et une grande humilité. Du 20 janvier au 3 février, ils vous proposent, ensemble, de découvrir leur

oeuvre dans le cadre d'une exposition intitulée fort justement "couleurs, lumières et transparences" à la bibliothèque multimédia.



LES SPECTACLES

MARDI 6 FÉVRIER – 20H

Théâtre avec Filip CALODAT : XALA
une pièce adaptée à partir du roman de Sembène OUSMANE

JEUDI 8 FÉVRIER – 19H

SLAM - salle Robert Loyson

MERCREDI 14 FÉVRIER

Saint Valentin
Spectacle exceptionnel CARIBEANS LOVERS : biguines, boléro...

VENDREDI 16 FÉVRIER 20H

L'association NEWGGF présente «Tradition et modernité en liannage».

24 ET 25 FÉVRIER

Grand Concours International de piano.
Salle Robert Loyson

DU 20 JANVIER AU 3 FÉVRIER 2007

EXPOSITION PEINTURE (voir article ci-dessus)
Couleurs, lumières et transparences.
De Dimitri Marie-Gabrielle, Didier Gongon et Jean Luc Siméon.

CONFÉRENCE-DÉBAT

VENDREDI 23 FÉVRIER 2007 – 18H

"J'ÉLÈVE MON ENFANT SEUL" : HOMME / FEMME
Intervenants : psycho-sociologue, anthropologue et le réseau d'aides aux familles.

FEMI

VENDREDI 2 FÉVRIER – 20H

SISTER IN LOW
Salle robert Loyson

SAMEDI 3 FÉVRIER CLÔTURE DU FEMI – 20H

U CARMEN
Place centrale – Gratuit. Projection en plein air.

LE PROGRAMME DE LA SALLE ROBERT LOYSON (Tél : 0590 23 09 44)

LES FILMS

SAMEDI 3 FÉVRIER 16H
DIMANCHE 4 FÉVRIER
16H - 18H - 20H
MERCREDI 7 FÉVRIER
16H - 18H - 20H

ERAGON



Avec Edward Speleers, Jeremy Irons, Rachel Weisz
Film américain.
Genre : Fantastique.
Durée : 1h 45min.

Autrefois, la paix et la prospérité régnaient en terre d'Alagaësia. Les Dragons avaient alors fait don à leurs Dragonniers de pouvoirs magiques, et même de l'immortalité. Aucun ennemi ne pouvait les vaincre... jusqu'à ce que l'un des leurs, Galbatorix, décide de trahir pour s'approprier tous ces pouvoirs et en jouir seul en détruisant tous les autres Dragonniers.

VENDREDI 9 FÉVRIER 20H
SAMEDI 10 FÉVRIER
16H-18H-20H
DIMANCHE 11 FÉVRIER
16H - 18H - 20H

ARTHUR ET LES MINIMOYS



Avec Freddie Highmore, Mylene Farmer, Mia Farrow
Film français.
Genre : Animation, Aventure, Fantastique
Durée : 1h 43min.

Film pour enfants à partir de 6 ans
Comme tous les enfants de son âge, Arthur est fasciné par les histoires que lui raconte sa grand-mère pour l'endormir : ses rêves sont peuplés de tribus africaines et d'inventions incroyables, tirées d'un vieux grimoire, souvenir de son grand-père mystérieusement disparu depuis quatre ans...

SAMEDI 17 FÉVRIER 16H - 20H
DIMANCHE 18 FÉVRIER 16H-20H

THE HOLIDAY



Avec Cameron Diaz, Kate Winslet, Jude Law
Film américain.
Genre : Comédie, Romance.
Durée : 2h 11min.

Une Américaine (Amanda) et une Anglaise (Iris), toutes deux déçues des hommes, décident, sans se connaître, d'échanger leurs appartements. Iris, va débarquer dans une demeure de rêve tandis que la distinguée Amanda découvre une petite maison de campagne sans prétentions. Les deux femmes pensent passer de paisibles vacances loin de la gente masculine, mais c'était sans compter l'arrivée du frère d'Iris dans la vie d'Amanda, et la rencontre de Miles pour Iris.

VENDREDI 23 FÉVRIER 20H
MERCREDI 28 FÉVRIER 20H

A LA RECHERCHE DU BONHEUR



Avec Will Smith, Thandie Newton, Jaden Smith
Film américain.
Genre : Comédie dramatique, Biopic.
Durée : 1h 58min.

Représentant de commerce, Chris Gardner a du mal à gagner sa vie. Il jongle pour s'en sortir, mais sa compagne supporte de moins en moins leur précarité. Elle finit par quitter Chris et leur petit garçon de cinq ans, Christopher. Désormais seul responsable de son fils, Chris se démène pour décrocher un job, sans succès...